

CONTENTIEUX EUROPÉEN :

Approche de droit matériel



G. Fessy © CJUE

Inscriptions et informations

Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles
E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
www.dbfbruxelles.eu



FORMATION A SUIVRE SUR MICROSOFT TEAMS

INTERVENTION INAUGURALE

9h00-9h30 : Le droit de l'Union européenne à travers le prisme des récents renvois préjudiciels du Conseil d'Etat

Géraud SAJUST de BERGUES, Conseiller d'Etat, section du Contentieux

ATELIER N°3

LA PROTECTION DE L'ENTREPRISE : DES CONTENTIEUX INNOVANTS

9h30-10h00 : Le contentieux européen de la propriété industrielle

Bertrand WARUSFEL, Professeur à l'Université Paris 8, Avocat au Barreau de Paris

10h00-10h30 : Le contentieux du droit d'auteur et des droits voisins

Mikolaj JAROSZ, Référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne, Cabinet du Premier Avocat général M. Maciej Szpunar

10h30-11h00 : La réparation du préjudice en droit de la concurrence

Loraine DONNEDIEU de VABRES-TRANIÉ, Avocate, ancienne Présidente de l'Observatoire du Barreau de Paris, ancien membre du Conseil National des Barreaux, Membre du Conseil d'Orientation de l'Institut Montaigne et Maître de conférences à l'IEP de Paris

11h00-11h30 : Débats

ATELIER N°4

LA RESPONSABILITE DES ENTREPRISES : LA MULTIPLICATION DES CONTENTIEUX

11h30-12h00 : L'entreprise face au contentieux climatique : le défi de la reconnaissance du préjudice

Cédric CHENEVIÈRE-MESDAG, Référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne, Docteur en droit et Chargé de cours invité UCL Louvain

12h00-12h30 : L'entreprise face au contentieux européen de la protection des données

Christiane FÉRAL-SCHUHL, Présidente du Conseil National des Barreaux

12h30-13h00 : L'entreprise face à la protection des travailleurs : libre prestation de services et détachement des travailleurs

Cyrielle MOSSER, Magistrate administrative, en détachement à la direction des affaires juridiques du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, agent du gouvernement français devant la Cour de justice de l'Union européenne

13h00-13h30 : Débats

ENTRETIENS EUROPÉENS - WEBINAIRE

CONTENTIEUX EUROPÉEN

MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Cabinet / Organisme.....

Barreau.....

Adresse.....

Téléphone.....

Télécopie.....

E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale
(impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Inscription pour les avocats :

Formation complète : 250 € TTC**

Formation demi-journée : 125 € TTC**

Inscription pour les avocats - de 3 ans :

Formation complète : 160 € TTC**

Formation demi-journée : 80 € TTC**

Les frais d'inscription sont susceptibles d'être pris en charge par le FIF-PL dans la limite des critères 2019 des avocats libéraux

Pour s'inscrire : cliquer **ICI**

Inscription pour les élèves-avocats :

Formation complète : 120 € TTC**

Formation demi-journée : 60 € TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à :
Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Les Entretiens européens donnent droit à:

8 heures de formation pour les avocats français et 6 heures de formation pour les avocats.be



Formation certifiée



Délégation des Barreaux de France

Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

**8h
de
formation
validées !**